

Politique énergétique 2030

L'aménagement du territoire, pour réussir la transition énergétique dans les transports et le bâtiment

Montréal, le 8 avril 2016 – Vivre en Ville salue l'ambition dont fait preuve le gouvernement en annonçant son intention de décarboniser, à moyen terme, le Québec. Ce projet de société est bien, comme le souhaite le gouvernement, de nature à mobiliser l'énergie de chacun.

L'aménagement du territoire, de par son effet structurant sur les besoins d'énergie dans les secteurs du transport et du bâtiment, est une mesure primordiale de la transition énergétique attendue. Dans ce domaine, Vivre en Ville se félicite que la politique énergétique reconnaisse le problème, mais regrette qu'elle effleure les solutions.

La Politique évoque à juste titre la responsabilité de l'« *aménagement urbain de faible densité* » dans la consommation d'énergie au Québec, et reconnaît que « *l'étalement urbain, [qui] progresse à un rythme accéléré au Québec, [...] augmente nos besoins en transport, besoins qui sont comblés à 99 % par les produits pétroliers* ». La place donnée à l'aménagement du territoire n'est toutefois pas encore à la mesure de cet « *éléphant qu'on prétend ne pas voir dans le salon de l'énergie* » évoqué dans le rapport de la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec.

Pour changer la donne, comme le souhaite la Politique, il faudra plus qu'une intention. Il est urgent de formuler un programme précis et des mesures concrètes.

Préciser les attentes et donner les moyens d'agir en aménagement

« Où sont les programmes de soutien à la transition dans le mode de développement urbain? », demande Christian Savard, directeur général de Vivre en Ville. « Il faut inciter les municipalités et les promoteurs à mener des projets innovants qui pourront inspirer l'ensemble des collectivités québécoises – et il faut le faire vite! Chaque nouveau développement peut nous enfermer un peu plus dans un mode de développement énergivore, ou nous aider à en sortir, selon comment il est conçu et où il est placé », rappelle M. Savard.

À l'heure où l'État redéfinit ses relations avec les municipalités, et alors que l'aménagement du territoire est une compétence partagée entre ces paliers de décision, il est urgent que le gouvernement montre la voie avec des mesures concrètes.

À ce titre, il faut admettre que le plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, dont la nouvelle politique énergétique se veut un des outils principaux, mettait beaucoup plus clairement de l'avant la responsabilité de l'aménagement dans la consommation énergétique. Pour Pierre Arcand, alors ministre de l'environnement, « Induire un aménagement durable du territoire dans une perspective de lutte aux changements climatiques » était même la priorité n° 1, tandis que « Soutenir les municipalités et les collectivités dans leurs initiatives de réduction de GES, d'adaptation aux changements climatiques et d'aménagement durable du territoire » était la priorité n° 2.

info@vivreenville.org | www.vivreenville.org | twitter.com/vivreenville | facebook.com/vivreenville

■ QUÉBEC

CENTRE CULTURE ET ENVIRONNEMENT
FRÉDÉRIC BACK
870, avenue De Salaberry, bureau 311
Québec (Québec) G1R 2T9
T. 418.522.0011

■ MONTRÉAL

MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
50, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 480
Montréal (Québec) H2X 3V4
T. 514.394.1125

■ GATINEAU

MAISON AUBRY
177, Promenade du Portage, 3^e étage
Gatineau (Québec) J8X 2K4
T. 819.205.2053



Se donner une vision claire et ambitieuse en transport collectif

Augmenter l'offre en transport collectif est une nécessité pour réduire de 40% la consommation de pétrole, les transports accaparant 75% des produits pétroliers énergétiques au Québec. En garantissant que « *les deux tiers des revenus annuels tirés du marché du carbone [serviront] à financer des mesures en transport durable* », le gouvernement s'est donné les moyens de débiter la transition énergétique.

La disponibilité de moyens financiers importants rend toutefois d'autant plus criante l'absence de vision en matière de développement du transport collectif. Pour que les revenus du marché du carbone soient mis à profit rapidement et de façon efficace, il est temps que le Québec se dote d'une nouvelle politique québécoise du transport collectif, avec une cible et des objectifs clairs.

« Les résultats de la dernière politique de transport collectif, qui s'est terminée en 2012, ont dépassé les attentes, ce qui prouve que les sociétés de transport se montrent à la hauteur lorsque le gouvernement leur en donne les moyens. Il est regrettable que nous ayons pris 4 ans de retard dans le développement. Cet attentisme s'est d'ailleurs traduit, dans la dernière année, par un recul de 1% de l'achalandage de la STM! », déplore Christian Savard.

Une Politique nécessaire qui va dans la bonne direction

Vivre en Ville salue l'engagement du gouvernement du Québec dans la nouvelle politique énergétique. L'implication de plusieurs ministères est un gage de succès et favorisera une analyse multicritère des mesures à mettre en œuvre. « L'avantage d'une transition énergétique qui mise sur l'aménagement du territoire et le développement d'une offre de transport durable, c'est qu'en plus des économies et des avantages environnementaux, elle améliore la qualité de vie », souligne M. Savard. « Les mesures technologiques sont pertinentes, mais leur bénéfice est essentiellement énergétique. Des commerces au cœur des quartiers, des bus qui passent aux 10 minutes, des bâtiments bien conçus, ça améliore le quotidien, en plus d'économiser l'énergie. »

Vivre en Ville offre toute sa collaboration au gouvernement du Québec et entend participer activement, en soutien aux acteurs municipaux et en collaboration avec la société civile, à l'atteinte des objectifs de la nouvelle politique énergétique.

- 30 -

À propos de Vivre en Ville

Organisation d'intérêt public, Vivre en Ville contribue, partout au Québec, au développement de collectivités viables, œuvrant tant à l'échelle du bâtiment qu'à celles de la rue, du quartier et de l'agglomération. Par ses actions, Vivre en Ville stimule l'innovation et accompagne les décideurs, les professionnels et les citoyens dans le développement de milieux de vie de qualité, prospères et favorables au bien-être de chacun, dans la recherche de l'intérêt collectif et le respect de la capacité des écosystèmes. www.vivreenville.org

Renseignements

Christian Savard, Directeur général
514 394-1125 poste 221 - christian.savard@vivreenville.org